

Rapport de gestion de l'exercice 2025



Avis de Grand Froid sur la culture ! i

Introduction

Pour la deuxième année consécutive, il vous est proposé de valider en Assemblée Générale, le rapport de gestion de l'exercice comptable passé. Ce rapport se fixe pour objectif de fournir aux adhérents et partenaires de l'APMAC les éléments de compréhension des décisions de gestion prises tout au long de l'exercice comptable et qui participent aux prévisions budgétaires.

Il rappelle de façon succincte les données comptables et de trésorerie qui restent accessibles à chaque adhérent sur simple demande formulée à l'adresse president@apmac.asso.fr.

Données budgétaires

Alors que l'année 2024 affichait déjà une **baisse conjointe des subventions** allouées par la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de Charente-Maritime de 15 000€, l'exercice 2025 a dû faire face à une **aggravation de la conjoncture**.

Ces baisses proviennent d'un effort participatif demandé à tous pour boucler les budgets de la Région et du Département, particulièrement impactés par le contexte politique, économique et social.

De fait, le montant de la subvention allouée par la Région pour la mise en œuvre de son projet est ramené à 356 300€ (-2,7%) et celui de la subvention du Département de Charente-Maritime à 50 850€ (-50%).

L'annonce du Département est intervenue en octobre 2024, et a permis au Conseil d'administration de prendre des décisions assurant la poursuite d'activité tout en préservant la **capacité budgétaire** de l'association. Ainsi les charges d'exploitation ont été réduites de près de 100k€ avec notamment la suppression de 2 postes.

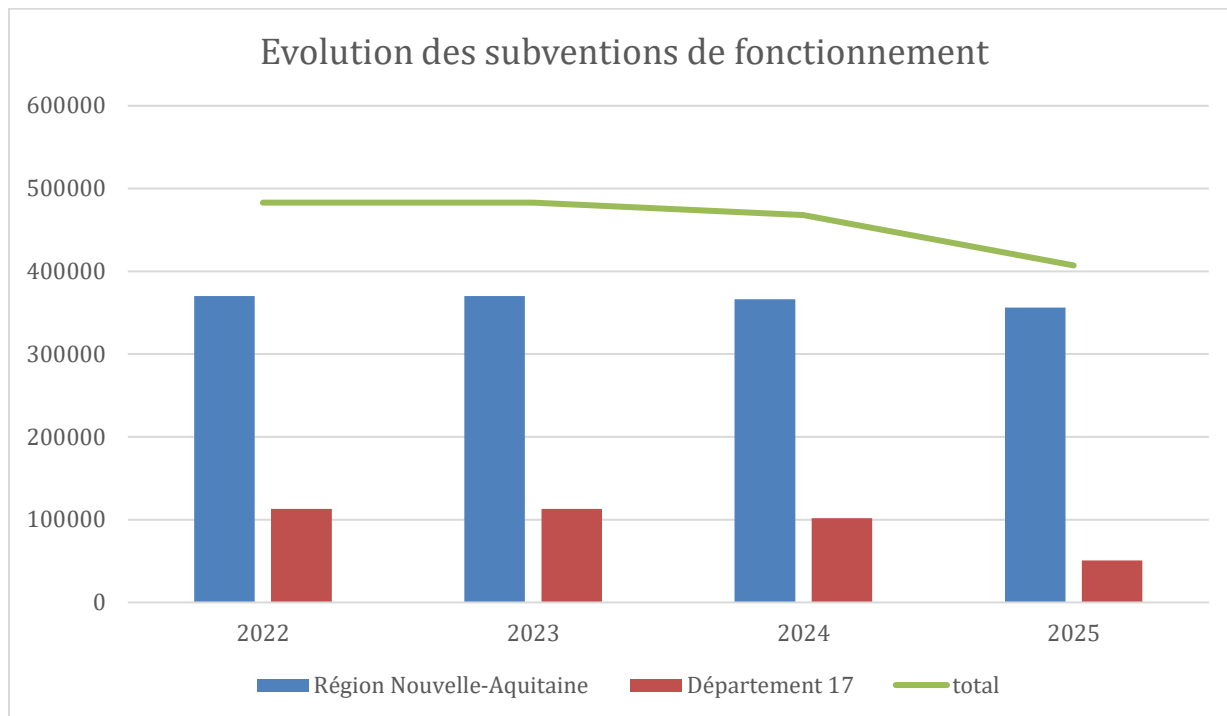
En k€	2025	2024
Produits d'exploitation	1 226	1 257
Charges d'exploitation	1 145	1 249
RESULTAT D'EXPLOITATION	81	7
Résultat financier	-39	-44
Résultat exceptionnel	0	2
Impôt sur les bénéfices	0	0
EXCEDENT/PERTE DE L'EXERCICE	42	-34

Les recettes

	2025 (en K€)	%	2024 (en k€)	%	2023 (en k€)	%
Produits des activités	634	52%	589	47%	479	41%
Subventions Dont reprise subventions investissement	516 108	42% 9%	471 0	37%	491 0	42%
Autres Dont reprise subventions investissement	76 0	6% 0	196 127	16%	206 116	17%
TOTAL	1 226	100%	1 256	100%	1 176	100%

A noter, l'application du nouveau plan comptable national qui change l'affichage des reprises des quotes-parts de subvention d'investissement. Ce changement affecte la lecture de l'évolution des subventions sur les précédents exercices. En effet en 2025, les subventions de fonctionnement perçues ont été de 408k€ (516k€ - 108k€) à comparer aux 471k€ de 2024 (voir graphique ci-après).

Les subventions



Le chiffre d'affaire mensuel des sites (location de matériel, prestation de service, mise à disposition de locaux)

PRESTATIONS DE SERVICES (Hors Cotisation)									
MOIS	ANNEE 2025						Cumul CA HT	Variation Saintes	Variation Limoges
	Nb mensuel Sorties		Saintes	Limoges		Cumul			
	Saintes	Limoges	Total	Total					
Janvier	32	32	64	6 422,76	9 065,54	15 488,30 €	-30%	1%	
Février	32	41	137	13 399,51	9 780,24	38 668,05 €	-46%	37%	
Mars	38	53	228	18 246,77	14 906,62	71 821,44 €	-28%	-2%	
Avril	39	56	323	18 373,66	15 380,10	105 575,20 €	25%	25%	
Mai	58	52	433	21 385,58	31 555,45	158 516,23 €	-27%	66%	
Juin	108	106	647	48 347,92	42 912,55	249 776,70 €	-14%	45%	
Juillet	94	71	812	67 016,34	33 787,91	350 580,95 €	7%	58%	
Août	78	46	936	61 133,79	40 565,33	452 280,07 €	-27%	15%	
Septembre	48	73	1057	25 080,37	23 022,75	500 383,19 €	-1%	87%	
Octobre	57	54	1168	18 283,93	16 083,90	534 751,02 €	68%	4%	
Novembre	33	48	1249	18 113,24	10 906,35	563 770,61 €	25%	-20%	
Décembre	35	44	1328	52 847,31	22 848,86	639 466,78 €	62%	55%	
TOTAUX	652	676	1328	368 651,18 €	270 815,60 €	639 466,78 €	-5%	32%	

Pour rappel, les activités faisant l'objet de facturation diffèrent selon les sites :

- A Limoges ; location de matériels, prestations techniques, mise à disposition de locaux
- A Saintes : location de matériels, prestations techniques, mise à disposition de locaux, formations

On observe deux dynamiques distinctes sur chacun des sites. A Limoges une forte hausse du chiffre d'affaire (+32%) portée principalement par le développement de la prestation (+85%). A Saintes, en revanche, le tassement, craint en fin d'année 2024, se vérifie avec -5% de baisse du chiffre d'affaire qui atteint même -11% si on exclut le montant de la facture conventionnelle de la formation. Nous pouvons nous réjouir que les choix de gestion sur le site de Limoges avec une politique d'investissements et de coopération portent leurs fruits, et viennent compenser les pertes d'activité sur le site de Saintes qui subit le désengagement du Département de Charente-Maritime sur sa politique culturelle.

Au total, le chiffre d'affaire dépasse les prévisions et atteint **639 466,78€HT**.

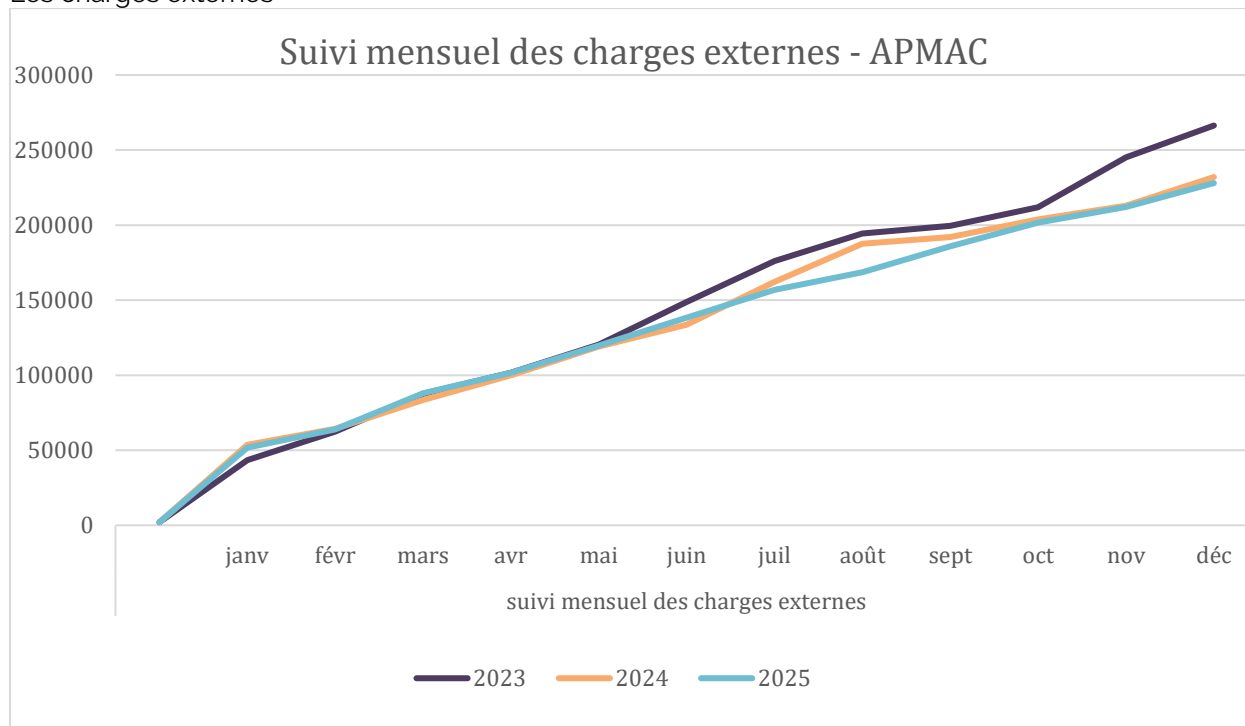
Les dépenses

	2025 (en k€)	%	2024 (en k€)	%	2023 (en k€)	%
Achats et Frais généraux	229	20%	232	19%	284	24%
Masse salariale	686	60%	789	63%	706	59%
Amortissements	178	15%	190	15%	149	13%
Impôts et taxes	30	3%	26	2%	21	2%
Autres	22	2%	12	1%	28	2%
TOTAL	1 145	100%	1 249	100%	1 188	100%

Nous constatons une grande maîtrise des charges.

Les charges externes continuent de décroître grâce à une vigilance quotidienne de l'équipe salariée qui respecte scrupuleusement le budget qui lui est attribué. La masse salariale et les dotations aux amortissements refluent en conséquence des décisions prises dès la fin 2024 par le Conseil d'administration. Seuls les impôts augmentent.

Les charges externes



Les investissements

Volontairement les investissements en 2025 ont été limités au strict minimum. Quelques remplacements de matériels et surtout le remplacement du serveur avec la mise à niveau de notre système d'information.

Investissement informatique : 7 639€HT

Investissement autres (matériels, travaux bâtiment) : 21 222€HT

Les emprunts

Pour financer ses investissements, l'APMAC a notamment recours à l'emprunt bancaire. Au 31 décembre la dette bancaire représente 873k€ contre 998k€ en 2024, et la charge d'emprunt sur l'exercice s'élève à 103 828€

Le Conseil d'administration continue sa politique de désendettement de l'association pour retrouver des capacités d'autofinancement au plus vite.

Commentaires :

L'exercice 2025 confirme la pertinence des décisions prises fin 2024, pour préserver les capacités d'agir de l'association. La suppression de deux postes a permis d'alléger significativement le poids de la masse salariale de l'ordre de 100k€. Cet effort a été rendu possible par une très forte implication de l'équipe salariée qui a dû revoir son organisation, tout en continuant à développer l'activité comme nous avons pu le constater sur le site de Limoges. Aussi, au vu des résultats, il est apparu au Conseil d'administration naturel d'exprimer sa gratitude à l'équipe en lui attribuant une prime exceptionnelle en fin d'année d'un montant cumulé d'environ 15k€.

L'autre décision mise en œuvre a été de dédier un budget exceptionnel d'environ 10 000€ pour réaliser les études de prospective stratégique devant nous permettre d'anticiper les évolutions à venir et d'engager les transformations nécessaires à la pérennisation de notre modèle économique.

Ainsi, alors que le début d'année pouvait sembler inquiétant sur le plan des finances, les mobilisations du Conseil d'administration et de l'équipe ont permis de sécuriser l'association. Renforcée par les bons résultats d'APMAC FORMATION qui trouve la capacité de continuer à rembourser sa dette (30 000€), l'APMAC fini l'année avec un résultat excédentaire de **42 773€**. Ce résultat doit être analysé à l'aune des besoins en trésorerie, conséquence des remboursements d'emprunt. En effet, et comme il avait été précisé dans le rapport de gestion précédent, nous avons besoin de dégager chaque année environ **40 000€** de résultat pour ne pas fragiliser notre trésorerie.

Nous comprenons alors que les efforts vont devoir se poursuivre, et que la transformation de l'association nécessitera toute l'attention de la gouvernance et des partenaires historiques que sont les Départements de Charente-Maritime et de Haute-Vienne, ainsi que la Région Nouvelle-Aquitaine.

Pour le Conseil d'administration,
Frédéric Saint-Pol, trésorier adjoint